

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00
France et Belgique..... 22.00; 40.00; 80.00

ABONNEMENTS
REDACTION-ANNONCES

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1006. Inter. 6
TOURCOING... 33, rue Carwet. Tél. 37
LILLE..... 3, rue Falckherbe. Tél. 67.07.

Chèques
postaux
87 Lille

Commandez Tous
Le
BOCK
MEYERBEER
35, Rue Heyndrick
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

MEUBLEZ-VOUS
aux Annonces Malaises
MAMAN LOUISE
A FAIT SES PREUVES
Elle possède un choix de
tout l'ameublement en gé-
néral. Je n'ai d'une bonne
réputation et vend bon mar-
ché. Voir ses Magasins et
Ateliers:
173-179 bis, Rue de Lansey
ROUBAIX
Le tram O arrêté à la porte,
Livraison gratuite par auto
deux Magasins à Roubaix
(Téléphone 27-47)

BILLET PARISIEN NOTRE POLITIQUE CHINOISE

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 28 DÉCEMBRE. (MINUIT).
Le Conseil des ministres a délibéré aujourd'hui sur le memorandum britannique relatif aux affaires de Chine.

L'Angleterre est inquiète de la tournure que prennent les événements dans le Céleste Empire. Son commerce y est boycotté, ses ressortissants menacés, la révolution nationale qui s'accomplit par le Gouvernement de Canton prend l'aspect d'une manifestation anglophobe.

Lorsque les Anglais sont, sur un point quelconque du globe, atteints dans leurs intérêts et dans leur prestige, ils sont habitués de ne pas rester inactifs. Se laisseraient-ils cette fois molester sans agir?

Mais comment agir? Deux voies s'ouvrent devant eux: se dresser devant la jeune Chine nationaliste, opposer la force à la force; ou bien composer, avec les gens de Canton.

Le Gouvernement de Londres a d'abord songé à adopter la première solution, mais que de difficultés ne présentait-elle pas! Ces difficultés, il suffit de regarder une carte pour les apercevoir.

Les grandes puissances européennes — Grande-Bretagne en tête — n'ont pu empêcher la Turquie, relativement peu éloignée, de secourir la tutelle où elle la maintenait.

Ce qu'on n'a pu faire sur les rives du Bosphore, comment le réussir au centre de l'immense Asie? Le Gouvernement de Londres s'est donc rejeté vers la seconde solution; il ne pense plus qu'à s'entendre à l'amiable avec les nationalistes chinois.

Et dans le memorandum qui nous a adressé à cet effet, il nous invite à adopter ses propres méthodes et à nous associer à sa politique.

Le Conseil a estimé que nous ne pouvions déserter au profit de l'Angleterre. Nos intérêts sont beaucoup moins menacés que ceux de notre alliée. La situation n'est pas telle pour nous que nous devions nous jeter dans les bras de gens qui, soutenus par Moscou, travaillent à exciter les Chinois contre les Européens, à dresser la race jaune contre la race blanche.

Est-ce à dire que nous nous désintéressions de ce qui se passe en Chine? Certes non. S'il est une faute que nous devons éviter à tout prix, c'est bien celle qui consisterait à nous rejeter dans les bras britanniques. Tôt ou tard, nous serions nous-mêmes aux prises avec les mêmes difficultés, et dans une posture bien délicate pour pouvoir les surmonter.

Ne répétons pas en Chine les erreurs que nous avons commises en Turquie. En Turquie comme en Chine, comme en maintes autres parties du continent asiatique, la conscience que les peuples prennent d'eux-mêmes se traduit par un nationalisme violent. En se divisant, les nations européennes favoriseraient singulièrement les entreprises des ennemis de la civilisation occidentale.

CONSEIL DES MINISTRES M. DOUMERGUE signe de nombreux décrets

LA SIMPLIFICATION
DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES

Paris, 28 décembre. — Au Conseil des ministres tenu sous la présidence de M. Doumergue, M. Poincaré a fait signer un certain nombre de décrets ayant pour objet des simplifications dans l'administration des contributions directes et de l'enregistrement, et la codification des lois fiscales relatives aux contributions indirectes, à l'enregistrement, au timbre et aux douanes.

L'incorporation à 21 ans

M. Painlevé a fait approuver un décret constituant la première des mesures qui ramèneront progressivement l'âge de l'incorporation à 21 ans révolus, et autorisant le ministre de la Guerre à incorporer au mois de mai 1927 que les jeunes gens nés avant le 1^{er} mai 1907.

La situation des greffiers

M. Doumergue a également signé un décret portant attribution d'une indemnité spéciale aux greffiers dont le poste a été supprimé; un second ayant pour objet de faciliter, à titre transitoire, l'accès aux fonctions de juge de paix, des greffiers des tribunaux civils supprimés, s'ils ont exercé leurs fonctions pendant dix ans et s'ils ont satisfait à l'examen professionnel.

La croisière de la première division navale

Le ministre de la Marine a rendu compte de la croisière que la première division légère commandée par le contre-amiral Pirov vient d'accomplir dans l'Atlantique, au Maroc, au Sénégal, en Guinée, au Portugal et en Espagne. Nos nouvelles unités: contre-torpilleurs, torpilleurs et sous-marins, ont révélé, malgré de très grossesmers, des qualités nautiques remarquables. La division, dans les états-majors et les équipages ont montré dans l'exécution du programme autant d'habileté que d'entraînement, a reçu partout dans nos colonies, comme à l'étranger, un accueil particulièrement chaleureux.

Surtauxes pour travaux

De son côté, M. Tardieu a fait signer plusieurs décrets concernant les Travaux publics, notamment un décret relatif à la création de surtauxes locales pour les travaux de chemins de fer, un décret relatif au classement des voies navigables.

Le problème du chômage

Le Conseil des ministres s'est occupé, au cours de sa séance de ce matin, de la question du chômage. Les membres du Gouvernement ont entendu l'exposé très complet de M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, et M. Fallières, ministre du Travail, qui ont fait connaître l'état de la situation, ainsi que les mesures prises pour y remédier.

Il ressort des indications que nous avons pu recueillir à l'issue du Conseil, que la situation est loin d'être aussi grave que certaines informations pouvaient le laisser supposer.

Les événements de Chine

M. Briand a fait un exposé des affaires de Chine. Le Gouvernement attend que lui parviennent les renseignements complémentaires, qu'il a demandés à ses agents diplomatiques, pour décider de la politique qu'il pratiquera à l'égard des partis en présence. De même, aucune décision définitive n'aurait encore été prise à l'égard des suggestions contenues dans le memorandum britannique. En tout état de cause, il est certain que la politique du Gouvernement en Extrême-Orient continuera à s'inspirer du libéralisme dont la France a toujours fait preuve à l'égard du grand pays qui est la Chine.

Les dettes de guerre

Enfin, en ce qui touche les accords sur les dettes, le Gouvernement saisira le Parlement de cette question dès que les Commissions parlementaires compétentes auront terminé leurs travaux.

Le prochain Conseil

Les membres du Gouvernement se réuniront en Conseil de Cabinet jeudi prochain au ministère des Finances.

LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

Le seigneur de la guerre
va réorganiser le Cabinet de Pékin

Le correspondant du « Times », à Pékin, écrit que Tchang Tso Lin est arrivé à Pékin. On croit qu'il va réorganiser le cabinet, en vue de lui donner un semblant de stabilité et d'obtenir de l'aide pour sa campagne contre les Cantonnais.

A Han-Kéou, les agitateurs exercent toute leur activité contre les institutions chrétiennes.

LE PARADIS BOLCHEVISTE

Un professeur catholique américain est expulsé de Russie

Washington, 28 décembre. — Le département d'Etat vient d'être informé que le Père Joseph Ledit, professeur catholique américain, a été expulsé de Russie où il avait été autorisé par les Soviets à compiler certains documents publiés à l'Université de Leningrad.

Une grave affaire à Leningrad :

Sept condamnations à mort
Leningrad, 28 décembre. — Après dix jours d'audience a pris fin le procès des vingt-six personnes accusées d'avoir commis d'odieuses violences, dont la victime est une étudiante de la Faculté d'agriculture.

Sept des inculpés ont été condamnés à mort.

Un mouvement révolutionnaire au Brésil

On mande de Buenos-Aires que selon la « Nation », des mouvements révolutionnaires ont éclaté au Brésil. Une colonne gouvernementale a été mise en déroute à Samborja (Etat de Rio-Grande). Plusieurs officiers fidèles auraient été tués. Une partie de la garnison de San-Pedrito serait passée du côté des rebelles.

Après la grève des mineurs britanniques



LA FOULE A LA PORTE D'UN CHANTIER (Wide World Photos.)

Après la grève des mineurs britanniques et en raison du froid intense qui sévit actuellement, nombreuse et bigarrée est la foule des Anglais et des Anglois qui viennent aux portes des chantiers britanniques pour acheter du charbon, que les charretiers vendent au détail, sac à sac.

Le « Roi de l'évasion » en correctionnelle à Lyon

Rème est condamné à dix ans de prison
et dix ans d'interdiction de séjour

Lyon, 28 décembre. — Les sbornis du Palais de Justice de Lyon présentent, cet après-midi, une vive animation. De nombreux curieux stationnent devant la porte du Palais, malgré la rigueur de la température, dans l'espoir de pouvoir pénétrer dans la salle d'audience de la correctionnelle, où comparait l'homme prêt, le voleur astucieux, le champion de l'évasion, Georges Rème.

L'AUDIENCE

Rème, cabriolet au poignet, escorté par plusieurs agents de la sûreté, est amené dans la salle.

Petit, très petit même, physionomie plutôt agréable, vêtu très correctement d'un complet noir, c'est d'un air souriant qu'il jette un coup d'œil sur la salle, pendant qu'on le délivre du cabriolet. Il s'entretient pendant quelques instants avec son défenseur, M. Torcia, en attendant l'ouverture de l'audience qui a lieu à 15 h. 15. Après l'appel des dix témoins, le président fait lire par le greffier, la liste des méfaits reprochés à Rème qui écoute cette lecture sans broncher.

Sur l'ordre du président, Rème s'avance devant ses juges. Il répond d'une voix faible, mais sans émotion à l'interrogatoire d'état-civil. Lorsque le président déclare qu'il est condamné au total à 72 ans de prison, un sourire éclaira son visage.

Puis, on entend les témoins à la suite de ses dépositions. Rème s'élève contre les accusations dirigées contre lui, puis il proteste contre la réputation qu'on lui a faite de « Roi de l'escroquerie ».

Il termine en invoquant la régence divine, ce qui provoque l'hilarité de l'auditoire. Satisfait du succès obtenu et souriant, il regagne son banc.

M. Vayrière, substitut, se lève et prononce son réquisitoire. Il rappelle brièvement les nombreux méfaits de Rème dans toute la région de Lyon, Aix-les-Bains, Chambéry, Grenoble, et il demande aux juges de ne pas avoir pitié de deux passions de Rème: le jeu et l'amour, et de lui infliger la peine qu'il a méritée selon la loi.

M. Torcia prend ensuite la parole pour la défense de Rème, dont il demande l'acquiescement.

Après une longue suspension d'audience, le président lit le jugement. Rème, impassible, semble ne pas écouter et regarde distraitement. Rème est condamné à dix ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

C'est l'hiver

EN FRANCE

15° au-dessous de zéro dans l'Ain

Le thermomètre est descendu à 15° au-dessous de zéro dans la région de Nantua. La rivière l'Ain est gelée dans sa partie où les eaux sont peu courantes.

Deux victimes du froid dans la Somme

Amiens, 28 décembre. — A Luchaux, M. Auguste Gagnant, âgé de 60 ans, a été tué par le froid dans une grange où il avait passé la nuit.

A Amiens, M. Emile Tierfols, âgé de 39 ans, passant rue Wulfran-Warnée, est tombé frappé de paralysie complète occasionnée par le froid. Il a été transporté à l'hôpital.

LA FOUDE ATTEINT UN PAQUEBOT EN MEDITERRANÉE

Marseille, 28 décembre. — Le paquebot « Tafua », courrier d'Oran, est arrivé ce matin avec vingt-quatre heures de retard, par suite de la tempête. La foude est tombée sur le paquebot à plusieurs reprises. De vigieux coups de mer ont balayé l'avant du navire démolissant des superstructures. Le capitaine et son second, cinq matelots, un chauffeur et un soutier ont été blessés.

UNE VIOLENTE BOURRASQUE AU MAROC

Casablanca, 28 décembre. — Une vague de froid sévit sur le Maroc depuis quarante-huit heures. Une violente bourrasque, accompagnée d'un orage de grêle, s'est abattue sur la région de Casablanca. D'abondantes pluies sont tombées à Marrakech.

UNE VAGUE DE FROID SUR L'ESPAGNE

Madrid, 28 décembre. — Une vague de froid sévit sur toute l'Espagne. La température est au-dessous de zéro dans les villes andalouses, Grenade, Séville et Almería. Elle atteint 8° au-dessous à Madrid, 12° au-dessous à Segovie et à Burgos. Les trains circulent avec une grande irrégularité. Des tempêtes de neige ont coupé de nombreuses lignes télégraphiques et téléphoniques. On signale un certain nombre de décès dus au froid.

TEMPÊTES DE NEIGE ET INONDATIONS AUX ETATS-UNIS

Six morts, quatorze blessés à New-York
New-York, 28 décembre. — Six personnes ont été tuées et quatorze blessées pendant une violente tempête de neige, qui s'est abattue sur New-York.

Dans le Middle-West, des pluies torrentielles accompagnées de courtes averses de grêle ont ensé les cours d'eau, qui ont inondé de nombreux champs et maisons. Plusieurs milliers de personnes sont sans gîte dans le Tennessee et le Kentucky, où les récoltes ont été ruinées et quelques ponts emportés. Les dégâts sont considérables.

Un enfant écrasé par un tramway à La Madeleine

Un enfant de 9 ans, Irénée Cachera, dont les parents habitent dans une roulotte, a été mardi soir, victime de son imprudence.

Etant allé chercher un journal, l'enfant ne trouva rien de mieux, pour rentrer chez lui, que de monter sur le tampon arrière d'un tramway qui se dirigeait vers Lille.

Au moment où il descendait du tampon, un autre tramway arrivait en sens inverse. Le garçonnet roula sous les roues, tandis que le wattmann qui, par suite de la brume épaisse, ne s'était pas aperçu de l'accident, poursuivait sa route, et était arrêté quelques mètres plus loin par les cris poussés par les témoins.

M. le docteur Penchen, qui se trouvait parmi eux, ne put que constater le décès de l'enfant, qui avait eu le pied gauche emporté, une main arrachée et le crâne fracturé.

Ajoutons que la petite victime appartenait à une famille de six enfants.

LE PÈRE ET LE FILS



UNE PHOTO DE L'EX-KRONPRINZ ET DE SON PÈRE L'EX-KAISER, DEVANT LE CHATEAU DE DORN

L'espionnage allemand

L'ARRESTATION A PARIS D'UN ANGLAIS CHARGÉ DE SE RENSEIGNER SUR LES PROGRÈS DE NOTRE AVIATION

Paris, 28 décembre. — La Sûreté générale vient de mettre au état d'arrestation, au étranger, Vivian Stranders, directeur de plusieurs firmes d'aviation à Berlin, accusé de s'être livré au cours de ses voyages, à Paris, à l'espionnage pour le compte de l'Allemagne.

Un certain docteur Weber, appartenant à un bureau d'espionnage allemand, avait remis à Stranders un questionnaire comprenant une vingtaine d'articles portant sur les progrès de notre aviation et sur nos découvertes les plus récentes relatives à l'armement en général.

Stranders vint à Paris lors de l'exposition d'aviation qui a eu lieu il y a quelque temps. Des inspecteurs de la Sûreté générale le prirent en filature et acquiescent la certitude qu'il se livrait à l'espionnage. Arrêté à la gare de l'Est, au moment où il se disposait à rentrer en Allemagne, il fut longuement interrogé et, après des réticences, Stranders avoua les buts de ses missions à Paris.

Il a été envoyé au Dépôt.

PLUSIEURS ARRESTATIONS EN POLOGNE

Katowice, 28 décembre. — De l'Agence polonaise.

On vient de découvrir à Katowice une nouvelle affaire d'espionnage et dont la gravité est due à la qualité des personnes compromises. De concert avec certaines autorités allemandes, un membre de la Commission mixte polono-allemande aurait organisé un service d'espionnage, chargé de fournir au Gouvernement de Berlin des documents destinés à faciliter à la délégation allemande de Gênes une campagne antipolonaise. L'enquête ouverte par les autorités a abouti à plusieurs arrestations et à la découverte d'un cahier pour une somme considérable, à titre d'acompte, contre la livraison de documents politiques et militaires.

UN AEROLITHE DANS LE LAC DE THOUNE

Genève, 28 décembre. — Un aéroliithe, accompagné de phénomènes lumineux, est tombé dans le lac de Thoun, en produisant un bruit très violent.

La situation dans l'industrie de la région

Les mesures prises par l'Administration préfectorale

UNE DEMARCHE des ELUS COMMUNISTES

Devant le chômage partiel créé par la difficulté que rencontre actuellement notre industrie pour vendre extérieurement et intérieurement par suite de la reprise du trafic, l'Administration préfectorale a étudié toute une réglementation. Ses projets seront soumis à une commission dont font partie, notamment, MM. Boulin, inspecteur divisionnaire du Travail, et Grimpret, ingénieur en chef et qui se réunira mercredi.

Dès maintenant, le préfet estime qu'il faut rechercher attentivement l'importance exacte de la diminution des heures de travail et estimer le tort qui peut être ainsi causé à telle ou telle corporation.

Quand ces données seront fournies, il y aura lieu d'évaluer l'importance du secours à allouer.

La situation telle qu'elle se présente et le projet de modification du règlement relatif aux secours en cas de chômage seront exposés au ministre, qui jugera si l'Etat doit intervenir financièrement dans les secours à allouer et s'il y a lieu de faire droit à une modification de la réglementation.

Mais, dès maintenant, une circulaire sera envoyée, par le préfet, à tous les maires du département, pour les engager à occuper à des travaux urgents les ouvriers disponibles ou qui désiraient être embauchés.

Si c'est nécessaire, le département agira de même pour les travaux qu'il peut avoir à entreprendre et, au besoin, hâtera l'exécution de ceux qui étaient projetés.

Le préfet du Nord estime, personnellement, que cette crise pourra être prolongée relativement longtemps, mais qu'elle ne sera pas dure et qu'elle ne présentera pas les inconvénients d'un véritable chômage.

C'est, d'ailleurs, ce qui ressort de notre enquête.

A propos de la même question, le préfet du Nord recevait mardi matin une délégation des élus communistes, conduite par M. Desoblin, député du Nord.

L'entretien fut long et dura plus d'une heure et demie.

Les desiderata des communistes ont porté spécialement sur ce fait que la réglementation relative au chômage ne pouvait s'appliquer dans l'espèce, puisqu'il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un chômage réel.

Dans ces conditions, les communistes désiraient que, par un décret, cette réglementation fût changée, permettant ainsi d'attribuer proportionnellement les mêmes secours aux ouvriers souffrant de la diminution des heures de travail qu'à ceux qui sont victimes d'un chômage réel.

M. le Préfet a fait connaître à ses visiteurs comment il s'était déjà préoccupé de la question. Il les a invités à mettre par écrit leurs observations qui seront soumises à la commission dont nous parlons plus haut.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE DE LILLE

Plusieurs ouvriers sont venus se présenter au Bureau de bienfaisance de Lille. Ils se disaient sans travail et demandaient un secours. On leur a fait observer que ce secours ne pouvait leur être attribué qu'à certaines conditions. Il faut qu'ils soient munis d'un certificat de débouchage de leur patron, certifiant visé par la Mairie. Il faut que préalablement à leur requête au Bureau de bienfaisance, ils aient été se présenter à l'Office départemental du travail pour obtenir de l'ouvrage si possible.

Les solliciteurs qui s'étaient rendus non munis des pièces nécessaires au Bureau de bienfaisance, ne s'y sont plus représentés.

MESURES PREFECTORALES

Dans l'après-midi de mardi, M. le Préfet du Nord a pris les mesures suivantes:

1° Chaque chômeur ne touchera de secours que sur présentation d'un certificat délivré par l'Office départemental de placement.

2° Le taux actuel des allocations pour chefs de familles est doublé.

3° Le premier enfant adulte, s'il est lui-même chômeur, recevra les 2/3 du secours alloué au père.

4° Chaque chef de famille recevra une somme de 2 fr. pour chaque enfant âgé de moins de 15 ans, et ne travaillant pas.

5° Ces secours ne seront attribués qu'aux ouvriers chômant totalement.

6° Quant aux ouvriers atteints partiellement par le chômage, ils n'auront droit qu'aux taux fixés pour les allocations actuelles.

7° Les mesures de garantie suivantes ont été prises: a) Les communes dépourvues de caisse de chômage seront invitées à en créer une; b) Les taux mentionnés, plus haut, constitueront des maxima; c) En aucun cas, les allocations provenant de caisses communales ne pourront excéder avec les allocations distribuées par les syndicats.

8° Les allocations communales seront distribuées par le Bureau de bienfaisance. A chaque bureau sera adjoint un représentant des organisations patronales et un représentant des organisations ouvrières.

9° Les bureaux de placement actuellement au nombre de 10, verront leur nombre augmenté.

10° M. le Préfet du Nord demande aux communes et aux compagnies minières quels seraient les travaux qui pourraient être effectués par les chômeurs;

11° Le Préfet étudiera la question de l'embauchage de la main-d'œuvre étrangère.

LES ALLEMANDS VONT CONSTRUIRE UN METRO A MOSCOU

Berlin, 28 décembre. — Deux des plus grandes entreprises d'électricité allemandes sont en pourparlers avec le Gouvernement des Soviets, pour la construction du métro à Moscou.

Les frais sont évalués à 200 millions de marks, qui seraient financés par un groupe américain.

EN ESPAGNE

Les auteurs du dernier complot contre Primo de Rivera auraient été fusillés

Selon une dépêche de Madrid, le bruit court que quatre des individus qui avaient été arrêtés récemment dans un faubourg de la ville, sous l'incrimination d'avoir ourdi un complot contre Primo de Rivera, auraient été fusillés après un jugement sommaire.

Un drame mystérieux à Lens

UN POLONAIS BLESSE UN DIRECTEUR DE CLINIQUE ET TENTE DE SE SUICIDER

Un drame mystérieux s'est déroulé mardi matin, à Lens, dans la Clinique principale du Nord, dont le directeur est M. Lask, situé au deuxième étage d'un immeuble faisant l'angle de la place Jean-Jaures et de la rue de Lille.

L'an dernier, l'assistant-directeur de la clinique, M. Roelf, embauchait comme concierge le Polonais « Wladislaw Fromczek », 32 ans, et son épouse Maria, cette dernière exerçant en même temps les fonctions d'infirmière.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

Au cours de quatre voyages à Paris que l'épouse entreprit pour servir d'interprète à un docteur de la capitale, voyages qui coïncidaient avec les déplacements de M. Roelf, le mari jaloux la fit, mais ne réussit pas à la surprendre en compagnie du directeur de la clinique.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

Au cours de quatre voyages à Paris que l'épouse entreprit pour servir d'interprète à un docteur de la capitale, voyages qui coïncidaient avec les déplacements de M. Roelf, le mari jaloux la fit, mais ne réussit pas à la surprendre en compagnie du directeur de la clinique.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

Au cours de quatre voyages à Paris que l'épouse entreprit pour servir d'interprète à un docteur de la capitale, voyages qui coïncidaient avec les déplacements de M. Roelf, le mari jaloux la fit, mais ne réussit pas à la surprendre en compagnie du directeur de la clinique.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

Au cours de quatre voyages à Paris que l'épouse entreprit pour servir d'interprète à un docteur de la capitale, voyages qui coïncidaient avec les déplacements de M. Roelf, le mari jaloux la fit, mais ne réussit pas à la surprendre en compagnie du directeur de la clinique.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

Au cours de quatre voyages à Paris que l'épouse entreprit pour servir d'interprète à un docteur de la capitale, voyages qui coïncidaient avec les déplacements de M. Roelf, le mari jaloux la fit, mais ne réussit pas à la surprendre en compagnie du directeur de la clinique.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

Au cours de quatre voyages à Paris que l'épouse entreprit pour servir d'interprète à un docteur de la capitale, voyages qui coïncidaient avec les déplacements de M. Roelf, le mari jaloux la fit, mais ne réussit pas à la surprendre en compagnie du directeur de la clinique.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

Au cours de quatre voyages à Paris que l'épouse entreprit pour servir d'interprète à un docteur de la capitale, voyages qui coïncidaient avec les déplacements de M. Roelf, le mari jaloux la fit, mais ne réussit pas à la surprendre en compagnie du directeur de la clinique.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

Au cours de quatre voyages à Paris que l'épouse entreprit pour servir d'interprète à un docteur de la capitale, voyages qui coïncidaient avec les déplacements de M. Roelf, le mari jaloux la fit, mais ne réussit pas à la surprendre en compagnie du directeur de la clinique.

Un jour, le mari soupçonna sa femme d'avoir des relations avec M. Roelf.

</